

Au collège du Bourgmestre et Echevins
de la commune de Niederanven
Rue d'Ernster 18
L-6977 Oberanven



**DEMOKRATESCH
PARTEI**

Nidderaanwen

20, rue Principale

L-6165 Ernster

Ernster, le 21 février 2019

Internet:
nidderaanwen.dp.lu/

Concerne : Transport scolaire pour les écoliers de l'enseignement précoce

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Dans la commune de Niederanven plus de 300 enfants fréquentent l'école fondamentale "Am Sand" à Oberanven. A partir du cycle 1 (préscolaire) les écoliers ont la possibilité de profiter d'une des 8 lignes de bus du ramassage scolaire organisé par la commune. Or, les enfants fréquentant l'enseignement précoce sont privés du transport scolaire.

Depuis plusieurs années le Ministère de l'Education nationale invite les communes à inclure le trajet des plus jeunes dans l'organisation du transport scolaire. Veuillez consulter les extraits du Courrier de l'Education nationale joints à cette lettre-ci.

Offrir un transport scolaire aux écoliers de l'enseignement précoce n'est pas lié à des frais supplémentaires et les bus actuels remplissent déjà toutes les recommandations de sécurité nécessaires.

Un transport scolaire élargi présenterait aussi des répercussions positives sur le trafic autour de l'école. Si moins de parents étaient obligés à amener leurs enfants en voiture à l'école, le nombre de véhicules circulant aux alentours de l'école baisserait également. Par conséquent le risque d'accident de la route impliquant des enfants diminuerait aussi.

Du point de vue écologique, la baisse de voitures sur les routes de la commune, augmenterait aussi considérablement la qualité de vie de tous les habitants.

Malgré tout le transport scolaire n'est pas obligatoire. Les parents qui préfèrent amener leurs enfants à l'école, gardent la possibilité de les conduire en voiture en profitant des parkings "Kiss and go".

En se référant aux recommandations officielles du Ministère de l'Education national, le DP Nidderaanwen propose donc de changer les modalités du transport scolaire en offrant ce service également aux écoliers de l'enseignement précoce.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou tout rendez-vous à votre convenance.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la fraction du DP Nidderaanwen

Conny van der Zande

Yves Huberty